

qu'en réalité ces derniers exprimassent véritablement en l'occurrence l'opinion publique de la province.⁶

A divers égards, l'Acte d'Union était manifestement injuste pour le Bas-Canada. Non seulement cet acte visait-il distinctement, ainsi que son auteur l'a franchement laissé entendre, la dénationalisation éventuelle des Canadiens-Français, mais bien que la population du Bas-Canada fût bien plus considérable que celle du Haut-Canada, cette dernière province, en vertu de l'Acte d'Union, obtenait une représentation parlementaire égale à celle du Bas-Canada. D'un autre côté, alors que la dette publique du Haut-Canada était considérable et que ses conditions financières étaient dans un état déplorable, la dette publique du Bas-Canada s'élevait à peu de chose et ses conditions financières ne laissaient rien à désirer. Le Haut-Canada avait donc tout à gagner avec l'union, et le Bas-Canada avait beaucoup à perdre. La clause de l'Acte d'Union proscrivant l'usage de la langue française dans tous les actes publics était une disposition excessivement injuste et humiliante à l'égard d'un peuple qui avait en plus d'une occasion témoigné de sa loyauté envers la Grande-Bretagne et avait au moins le droit de se réclamer du "fair play" britannique. Dans les circonstances, il n'y a guère lieu de s'étonner que l'Acte d'Union ait soulevé une indignation générale parmi la population canadienne-française.⁷

⁶ Le gouverneur avait fait prier M. Nelson de le venir voir; il voulait le consulter sur les affaires du pays et surtout sur l'union. M. Nelson lui dit que cette mesure mécontenterait un très grand nombre de citoyens et en satisferait peu, puisqu'elle avait pour objet d'opprimer les Canadiens-Français. Le gouverneur le voyant continuer sur ce ton lui dit: "Vous êtes donc opposé à l'union? — Oui, répondit M. Nelson. — Alors, nous ne pourrions pas nous entendre, répliqua l'agent proconsulaire." Nous tenons cela de M. Nelson lui-même.

Garneau: "Histoire du Canada," tome 3, p. 378.

⁷ Je ne puis résister au désir de citer ici les paroles touchantes et presque prophétiques du plus célèbre des historiens canadiens-français, écrites dans le temps que l'Union des deux Canadas était à se consommer, et alors que l'avenir se présentait pour son peuple sous les auspices les plus lugubres. Voici ce que disait alors Garneau:

"Cependant nous ne proclamerons pas encore la ruine de la société canadienne-française, parce qu'elle reste toujours fortement attachée à sa nationalité et que l'avenir peut tromper les calculs de nos ennemis. En effet, l'âme de la France ne cesse point de répandre sa chaleur et sa vie sur les peuples de sa langue et de sa race qui habitent les îles de la Manche, la Suisse, la Belgique, quoiqu'ils ne reconnaissent pas sa suprématie politique; cette influence n'a point cessé non plus de s'étendre sur les descendants de ses fils établis sur les bords du Saint-Laurent. Fixés à l'extrémité septentrionale du continent américain quel mal peuvent-ils faire à la domination britannique, ou à la puissance de la république des Etats-Unis? Au contraire, il semble que les nations trop peuplées ne peuvent pas conserver longtemps leur génie et leur force, et qu'une concurrence modérée leur soit aussi nécessaire que peut l'être la liberté pour les individus... Devant cet avenir, les Canadiens-Français doivent toujours défendre et conserver leurs lois et leur nationalité; ils travailleront ainsi à leur propre bonheur et à leur gloire, tout en contribuant à l'adoption en Amérique d'un système qui a porté l'Europe à la tête de la civilisation et qui empêche ses habitants de tomber dans la funeste décadence des